



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

météorologie

Question écrite n° 37918

Texte de la question

M. Daniel Gibbes attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la publication des bulletins de prévision de Météo France. Les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépendent de la direction interrégionale outre-mer des Antilles-Guyane de Météo France. Toutefois, les cartes de prévision météorologique que diffuse France Télévision présentent les situations de chaque territoire ultramarin avec précision, à l'exception des îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Pourtant, la superficie et la densité de population de ces deux îles sont loin d'être les plus faibles de celles des territoires ultramarins. C'est la raison pour laquelle il souhaite savoir si les préjudices portés à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin pourront être réparés et dans quels délais les deux territoires bénéficieront de la publication de leurs propres prévisions météorologiques.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication, à qui a été réattribuée cette question qui concerne la société nationale de programmes France Télévisions, rappelle en préambule qu'aux termes de l'article 54 de son cahier des charges, France Télévisions « programme des informations météorologiques quotidiennes adaptées aux territoires de diffusion. Les émissions qu'elle produit pour la métropole comportent régulièrement des informations météorologiques sur l'outre-mer ». La ministre de la culture et de la communication est très attentive au bon exercice de cette mission de service public et, s'agissant en particulier des territoires ultramarins, à la communication d'une information décentralisée, actualisée et de proximité grâce aux neuf antennes du réseau Outre-mer Première. Concernant les prévisions météorologiques des îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, celles-ci sont présentées durant les bulletins météo diffusés par l'antenne de Guadeloupe Première. Ces bulletins évoquent les prévisions pour l'ensemble de l'archipel guadeloupéen, c'est-à-dire la Guadeloupe elle-même, La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes ainsi que Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Une animation satellite de l'ensemble de l'arc antillais précède les prévisions météo de chaque île de l'archipel - dont Saint-Barthélemy et Saint Martin - évoquant les prévisions de vent puis de l'état de la mer. À la suite des horaires des marées pour Pointe-à-Pitre et Saint-Martin, puis des horaires de lever et coucher du soleil, sont annoncées les températures prévues et les tendances pour les principales villes de l'archipel, dont Pointe-à-Pitre et Saint-Barthélemy. Du fait de leur relatif éloignement géographique des autres îles de l'archipel, les conditions météorologiques de Saint-Barthélemy et Saint-Martin s'avèrent parfois différentes de celles de la Guadeloupe. Cette situation conduit Météo France à évoquer systématiquement ces particularités et donc Guadeloupe Première à les mentionner dans ses bulletins météorologiques. Les conditions météorologiques de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont donc, à chaque fois que Météo France l'estime nécessaire, mentionnées à l'antenne de Guadeloupe Première.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Gibbes](#)

Circonscription : Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37918

Rubrique : État

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9853

Réponse publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1143